

MAO – Les principaux outils

Contact : Philippe Legagnoa. 05 59 40 85 93 / 06 58 02 74 38. Pour plus d'informations, consultez notre site internet www.cma-pau.fr

Durée et horaires : 30 heures sur 5 jours

Effectif : 2 personnes mini, 6 max. Le nombre restreint de stagiaires permet un suivi personnalisé.

Public concerné : Toute personne souhaitant s'initier ou se perfectionner sur les principaux outils en MAO : Musiciens, compositeurs, arrangeurs, techniciens...

Pré-requis : Entretien téléphonique préalable afin d'évaluer votre profil et vos objectifs.

Matériel : Le stagiaire dispose en centre de matériel MAO regroupant ordinateur, carte son externe, clavier maître, plugins, casque de monitoring, d'un micro statique Rode M2, enceintes de monitoring.

Moyens pédagogiques et techniques : La formation est composée d'explications et démonstrations de fonctionnalités accompagnées de méthodologie professionnelle, et d'exercices pratiques permettant la mise en application des notions abordées dans des situations concrètes de production. Durant toute la durée de la formation, un suivi continu des stagiaires est opéré par le formateur et supervisé par le responsable pédagogique afin de valider les acquis et apporter un suivi personnalisé si besoin.

Objectif Pédagogique : En fin de formation, vous serez autonome sur les principaux outils MAO et capable de créer vos sections rythmiques avec l'éditeur de rythme ou avec des samples. Vous enregistrerez n'importe quelle source audio au niveau ligne ou avec un micro (instruments, chants, ambiances). Vous pourrez ajouter des sons, des mélodies et des ambiances avec les instruments virtuels en les pilotant avec un clavier maître ou avec les grilles d'édition. Vous pourrez appliquer des effets créatifs sur tous les éléments afin de donner de la couleur, de l'espace et de la profondeur à vos projets. L'utilisation des automatisations vous permettra de faire évoluer tous les paramètres de pistes (volume, pan...), d'instruments virtuels et d'effets en temps réel, vous ouvrant d'innombrables possibilités créatives. Vous saurez éditer des partitions ou tablatures pour instrument seul ou pour orchestres avec des fonctionnalités principales pour gérer la plupart de vos projets.

Moyens d'évaluation : En fin de formation, un test de validation des acquis est réalisé sur 2 jours : Il s'agit d'un QCM suivi d'évaluations pratiques en home studio et de mise en situation de prestation scénique ou de répétition, reprenant les notions fondamentales abordées lors de la formation. L'objectif est de mesurer le degré d'autonomie atteint, d'identifier les compétences acquises et les potentielles lacunes. La correction est effectuée avec le formateur afin d'éclairer les zones d'ombres identifiées lors du test.

Suivi et documents de fin de formation :

- Grille d'évaluation finale.
- Attestation de formation.
- Un questionnaire de satisfaction transmis aux participants permet d'avoir des retours sur les conditions de déroulement de la formation et ainsi évaluer leur satisfaction.

www.cma-pau.fr

Association loi 1901 - 14 Rue Emile Garey 64000 PAU – 05 59 40 85 93 – cma64pau@yahoo.fr

Siret 53985681500037 APE 8552Z

Numéro de déclaration d'activité enregistrée auprès du préfet de région nouvelle-aquitaine 72640389464